

Bourses IPS « Leadership »

Dans le cadre de la soirée des retrouvailles des infirmières praticiennes spécialisées qui eut lieu le 1^{er} septembre 2016, la directrice nationale des soins infirmiers au Ministère de la Santé et des services sociaux, Mme Sylvie Dubois, a fait l'annonce de la création par la Faculté des sciences infirmières d'une nouvelle bourse d'études. Cette bourse permettra de souligner le *leadership* d'un étudiant du programme IPS. Le montant octroyé sera de 2000\$

Critères d'admissibilité :

- Être inscrit au programme d'infirmière praticienne spécialisée (toute option confondue)
- Être en stage au moment de la mise en candidature

Critères de sélection :

- Implication dans le développement du rôle de l'IPS et l'amélioration de l'accès aux soins par la population
- Retombées concrètes de l'implication
- Excellence du dossier académique

Dossier de candidature :

- Lettre de motivation décrivant :
 - Implication dans le développement du rôle de l'IPS et l'amélioration de l'accès aux soins par la population
 - Retombées concrètes de l'implication
- Lettre de recommandation d'un professeur ou d'un membre du milieu clinique étant capable d'attester du leadership du candidat
- Relevé de notes (relevé de note non officiel accepté)

Comité de sélection :

- CÉS sous recommandations du Vice-décanat et responsables du programme IPS

Montant : 2000\$ octroyé en seul versement remis lors de la collation des grades

Affichage : 20 février au 17 mars 2017

Une version électronique des documents doit être envoyée en un seul document à Mme Joannie Forest :
vicedecanat-etudessup@scinf.umontreal.ca

Dépôt au plus tard le **17 mars 2016 9h**. Les dossiers incomplets ne pourront pas être étudiés.